

Sujet : [INTERNET] Projet éolien Rieux

De : > sdubconsult (par Internet) <sdubconsult@gmail.com>

Date : 30/09/2022 à 22:07

Pour : DDT 51/SEEPR/ICPE (Procédures environnementales) emis par MONTAGNE Boris (Adjoint au chef de cellule) - DDT 51/SEEPR/ICPE <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Mon temps disponible étant très limité j'ai attendu de voir les avis déjà transmis. Je constate l'engouement de la population à vouloir préserver son cadre de vie.

Je partage entièrement les avis **contre ce projet**.

Nous avons d'ailleurs échangé sur le dossier lors d'une permanence et quand j'ai abordé les réponses du porteur de projet à la MRAe vous confirmiez qu'ils ne répondaient pas précisément aux « recommandations ».

Des avis très précis, et d'autres plus généraux, mettent en exergue tous les manquements abordés, et pour certains la qualité de l'analyse du dossier est impressionnante. L'avis N°20 notamment. Auquel je m'associe pleinement.

Les populations et les acteurs du territoire s'emparent du sujet à force de sollicitation et d'information (ex : Esternay et la communauté de commune CCSSOM qui ont voté contre les 2 projets en cours d'enquête publique actuellement, Griottes et St Bon). Pour information je vous transmets les CR, car je partage aussi pleinement tous les arguments cités et applicables au projet Rieux.

Des acteurs du territoire ont donné des avis négatifs (Axon Cable, LPO, SGV, Mission Coteaux Maisons et Caves de Champagne..), comme certaines mairies. On regrettera que les autres mairies et la communauté de commune ne s'investissent pas plus sur le sujet.

L'aberration globale de ces EnRi semble se révéler et ce bien malgré la volonté du gouvernement d'accélérer pour atteindre les objectifs de la PPE.

La vision du « grid » énergétique me parait complètement utopique et plutôt spéculative.

Il ne faut pas laisser l'industrie s'accaparer notre bien commun et faire des agriculteurs des énergie-culteurs qui perdront le peu de lien qu'il nous reste avec notre environnement.

La santé est un état de complet **bien-être physique, mental et social**, et les nuisances engendrées par ces industries (parcs d'aérogénérateurs et méthaniseurs industriels), installés anarchiquement sans informer la population, sont sources de nombreux « troubles anormaux du voisinage ».

Sans parler d'éventuelles pollutions de nos nappes phréatiques (fuites de liquide hydraulique, digestats etc..) entre autres syndromes éoliens....

Plus spécifiquement quand même, la vallée du petit Morin est déjà ravagée par l'invasion du plateau de la Butte de Soigny (a vocation de zone de densification.....), qui détruit littéralement la vue Sud depuis les coteaux et ce projet situé en plein couloir migratoire et dans une zone calme entre des bois sera source de nuisances pour l'avifaune.....

Concernant les habitants, il y en a qui vivent à proximité du parc des Châtaigniers à Montmirail ils ont dû vous en parler pour certains.

Ce secteur (Montmirail-Esternay-Villenauxe) particulièrement boisé et vallonné avec des petits villages pittoresque ne mérite pas cette destruction annoncée pour si peu de bénéfices.

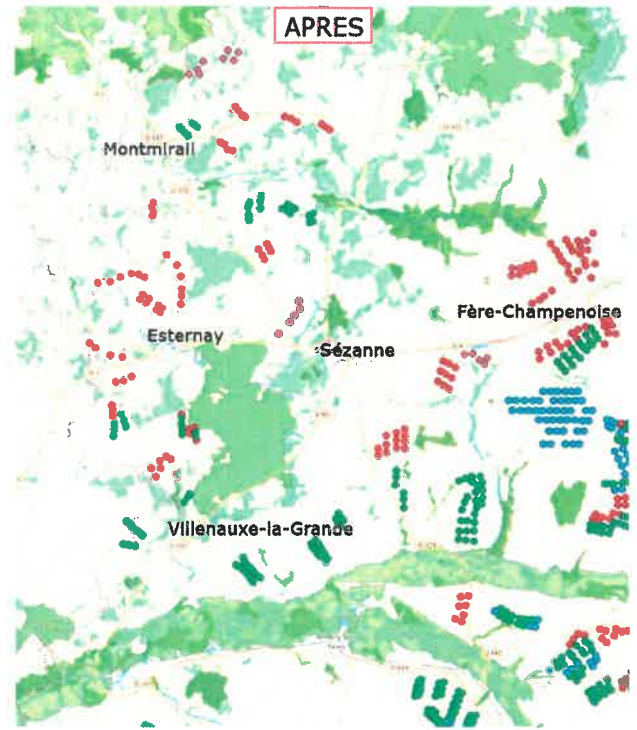
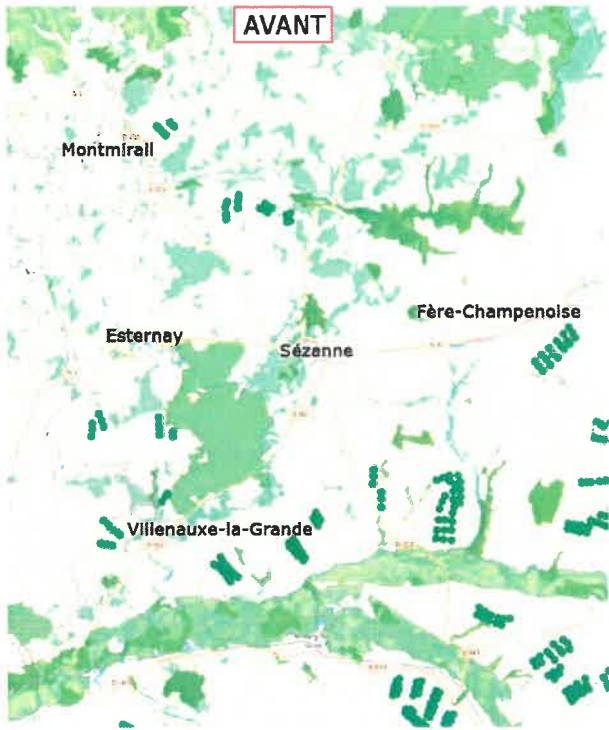
Mon **avis défavorable** comme tant d'autres dont j'ai eu connaissance après de nombreuses lectures de dossiers d'enquêtes et de consultations publiques, ne fera pas infléchir la politique du gouvernement, mais votre avis défavorable entérinera la réalité locale.

Recevez Monsieur le commissaire enquêteur mes sincères salutations,
Stephane Dubois
Neuvy.
Pour l'association APENC51

PJ : Carte avant après du secteur et CR des votes unanimes de la mairie d'Esternay contre les projets Griottes et St Bon.

widtl Sans virus www.avast.com

—Montmirail Esternay carte avant apres.jpg



— Pièces jointes :

220915 cm esternay delib 2022_06_08.pdf

361 Ko

220915 cm esternay delib 2022_06_09.pdf

369 Ko

Montmirail Esternay carte avant apres.jpg

374 Ko